

SENINGHEM

Bulletin d'informations municipales



>Juillet 2026 numéro 38



Chères habitantes, Chers habitants de Seninghem,

Vous l'avez compris, c'est dans un esprit de continuité que nous avons pris le relais de la précédente municipalité. Mais continuité ne veut pas dire immobilisme, et nous avons déjà engagé un certain nombre d'actions en faveur du bien-vivre ensemble.

Les apéros de Watterdal et de la Raiderie ont connu un vif succès et témoignent du plaisir qu'ont nos administrés à sortir de chez eux et à faire des rencontres. Soyez assurés que nous reconduirons ces événements dans les prochaines années.

La canicule que nous connaissons par épisodes depuis le mois de mai est également l'un des problèmes majeurs que nous aurons à gérer au plus vite. Le réchauffement climatique est en cours. Il faut d'ores et déjà trouver des solutions pour en atténuer les effets et le rendre plus supportable.

L'école maternelle a été équipée de ventilateurs, et un film anti-chaleur a été posé sur les fenêtres les plus exposées. Cependant, notre salle des fêtes reste une véritable fournaise en période de fortes chaleurs, et il va nous falloir investir pour améliorer son isolation et sa ventilation. Parallèlement, une pièce équipée de climatiseurs doit pouvoir être mise à la disposition de nos administrés afin de leur permettre de trouver un peu de fraîcheur en période de canicule ; nous y réfléchissons.

Dans un contexte plus général, nous savons que les prochaines années seront difficiles. Les restrictions budgétaires auront pour conséquence une réduction des subventions aux communes. Rassurez-vous, les finances de la commune sont bien gérées et, comme promis, nous n'aurons pas recours à une hausse de la fiscalité. Notre programme de travaux débutera d'ailleurs en septembre, avec notamment la réfection de la rue Hamet et la pose d'une citerne incendie à la Raiderie.

Le programme de la ducasse vient d'être affiché en mairie et sur le site internet de la commune ; il a également été distribué dans vos boîtes aux lettres. Espérons que le beau temps soit de la partie (je compte d'ailleurs prendre un arrêté dans ce sens !) afin que chacun puisse participer à cette grande manifestation de joie, d'amitié et de partage.

Je vous souhaite, au nom de la municipalité, un très bel été 2026.

Freddy Béclin



EDITO 2

**VIE DE LA
COMMUNE** 3

**ZOOM SUR LES
TRAVAUX** 17

**CONSEILS
MUNICIPAUX** 19

LE BUDGET 21

CCPL 22

ETAT CIVIL 23

**INFOS
PRATIQUES** 24

Directeur de la publication : Freddy Béclin
Conception, infographie : Philippe Duval,
Isabelle Leleu, Cindy Fasquelle



CEREMONIE DES VOEUX

Monsieur le maire et l'ensemble du conseil municipal ont présenté leurs vœux à la population le dimanche 11 janvier 2026. A cette occasion, une remise de diplômes pour la médaille d'honneur du travail a également eu lieu. Merci à Mr Christian Tellier pour son investissement de tous les jours pendant les 18 dernières années à la tête de notre village





OPERATION « HAUTS DE FRANCE PROPRES »



CHASSE AUX ŒUFS



La traditionnelle chasse aux œufs de Pâques a eu lieu le dimanche 5 avril sur le stade, organisée par la municipalité et le comité des fêtes. Une résolution d'énigmes attendait les plus grands avec deux paniers garnis à la clé !



ENCORE UN DEPOT SAUVAGE !



INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



GALA DE DANSE DE CABAR'ELLES



Le 2 mai, lors de notre spectacle annuel, c'était 136 danseurs qui se sont présentés à vous sur scène. Ils vous ont fait connaître le dépaysement avec leur voyage autour du monde. En partant de la Chine, en passant par la France, la Belgique, l'Espagne pour arriver au Brésil, ce sont 2h30 de spectacle qui ont défilé sous vos yeux. Nous espérons vous voir aussi nombreux pour l'année 2026-2027, ainsi qu'à nos événements qui auront lieu durant l'année (marché de Noël, représentation de la ducasse, etc.)





Un moment de rencontre a été organisé le dimanche 3 mai dans le hameau de Watterdal à l'initiative de la municipalité et du comité des fêtes. Un apéro sous le soleil !





CEREMONIE COMMEMORATIVE DU 8 MAI 1945



Mr Le Maire a déposé une gerbe du souvenir au pied du monument aux Morts.



TRAIL EVASION 2026

La 17^{ème} édition du « Trail evasion » s'est déroulée dimanche 10 mai. Les participants sont toujours au rendez-vous, malgré une légère baisse due au changement de date : environ 1500 personnes au total (900 coureurs et 600 marcheurs) rassemblées pour une bonne cause (soutien du projet de logement inclusif en milieu rural)



DISTRIBUTION DE COMPOST



Mise à disposition de compost gratuit pour les habitants du village. Merci à l'employé communal qui a assuré la distribution, accompagné d'élus.

FETE DES VOISINS



Encore une fête des voisins réussie ! Vendredi 29 mai, à l'initiative du comité des fêtes, une centaine de personnes se sont réunies pour partager un moment de convivialité !

« LES DELICES DE LEA » : ASSEMBLEE GENERALE ET RESULTAT DU TRAIL EVASION



Mardi 2 juin a eu lieu l'assemblée générale « des délices de Léa » et la publication des résultats du TRAIL EVASION en PAYS de LUMBRES 2026. 15675€ ont été récoltés, qui alimenteront les fonds pour le projet de logements inclusifs et du restaurant d'application.

Merci aux 1500 participants, aux fidèles et nombreux partenaires et aux 180 bénévoles. Rendez-vous l'année prochaine pour Courir AVEC et POUR des Enfants Extraordinaires !



APERO DES HAMEAUX A LA RAIDERIE



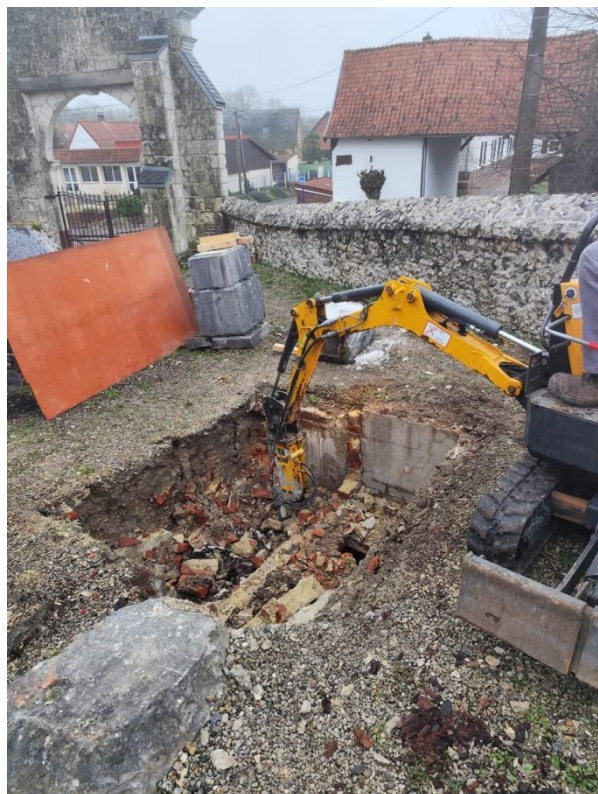


ZOOM SUR LES TRAVAUX



REPRISE DES CONCESSIONS ABANDONNEES DANS LE VIEUX CIMETIERE

Après le processus administratif, les employés communaux en association avec les Pompes Funèbres JOLY, ont effectué la reprise d'une partie des concessions abandonnées. L'espace est réorganisé et de nouveaux emplacements pourront être acquis



MISE EN PLACE D'UN JARDIN PEDAGOGIQUE A L'ECOLE



AMENAGEMENT A L'ECOLE



Aménagement de la pièce cuisine à l'école (montage nouveau meuble) par l'employé communal

REUNION DU 19 FEVRIER 2026



- **Le Conseil Municipal a validé à l'unanimité le bilan financier 2025.** Le solde au 31 décembre 2025 s'élève à 68 400 € et le prêt relais de 200 000 € lié aux travaux de l'école a été entièrement remboursé.
- **Les tarifs de l'Accueil de Loisirs 2026 sont reconduits.** Il se déroulera du 6 au 27 juillet 2026, avec une garderie ouverte de 8h à 9h et de 17h à 18h.
- **Le projet éolien reste en suspens :** les conditions ne sont pas réunies pour poursuivre les investigations.
- **Le projet de jardin pédagogique** de l'école maternelle est complété par l'achat d'un bac potager, de mini-serres et par deux animations.

Retrouvez l'intégralité
des comptes rendus
sur le site
<http://senninghem.fr/>

REUNION DU 21 MARS 2026 (INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL)



- À la suite des élections municipales, **les nouveaux conseillers municipaux ont été installés** dans leurs fonctions.
- **Monsieur Freddy BECLIN a été élu maire au premier tour**, avec 12 voix. **Madame Laura RAEVEL a été élue 1ère adjointe** et **Monsieur Christophe LECLERCQ 2ème adjoint.**
- **Trois conseillers délégués** ont été désignés : 1^{er} conseiller délégué **Monsieur Philippe DUVAL**, 2^{ème} et 3^{ème} conseillers délégués **Monsieur Yohann HANON** et **Madame Audrey CAZIER.**
- **Huit commissions communales ont été créées :**

- Finances, préparation du budget, subventions, taux de taxes : **Responsable Freddy BECLIN**, Laura RAEVEL, Christophe LECLERCQ, Isabelle LELEU, Philippe DUVAL, René DELHAYE.
- Gestion du personnel : **délégation à Philippe DUVAL**, Freddy BECLIN, Christophe LECLERCQ, Audrey CAZIER.
- Sports, associations, vie locale et culturelle, artisanats : **délégation à Laura RAEVEL**, Christine MACHU, Yohann HANON, Camille SUEUR, Cindy FASQUELLE, Johann THOMAS, Alexandra DUFOUR.
- Environnement, espaces naturels, espaces verts, mobilité : **Responsable Christine MACHU**, Cindy FASQUELLE, Johann THOMAS, Alexandra DUFOUR.
- Communication et information : **délégation à Philippe DUVAL**, Isabelle LELEU, Cindy FASQUELLE.
- Travaux, bâtiments, voirie, défense incendie : **délégation à Christophe LECLERCQ**, Bruno BAROUX, Johann THOMAS.
- Affaires scolaires et périscolaires, conseil d'école du RPI : **délégation à Laura RAEVEL**, Freddy BECLIN, Audrey CAZIER, Maud YAKOUBEN, Yohann HANON.
- Contrôle de la régularité électorale : Yohann HANON, Isabelle LELEU.

- **Les délégués auprès des organismes extérieurs ont été désignés :**

- Communauté de communes de Pays de Lumbres :** Freddy BECLIN titulaire et Christophe LECLERCQ suppléant.
- SIDEALF :** Yohann HANON titulaire et Bruno BAROUX suppléant.
- FDE :** Bruno BAROUX, Alexandra DUFOUR et Johann THOMAS.
- Parc naturel régional « Cap et Marais d'Opale » :** Christine MACHU et Alexandra DUFOUR.
- Conseil d'école du RPI :** Freddy BECLIN, Laura RAEVEL et Audrey CAZIER.
- Défense et sécurité routière :** Freddy BECLIN et Christophe LECLERCQ.

REUNION DU 23 AVRIL 2026

REGLEMENT

INTERIEUR



- Le Conseil Municipal a adopté le règlement intérieur et validé les indemnités des élus concernés.
- Les taux d'imposition communaux ne sont pas augmentés : taxe d'habitation à 12 %, foncier non bâti à 42,59 % et foncier bâti à 40,50 %.
- Le compte financier unique 2025 est approuvé. Le résultat de clôture de l'exercice s'élève à 68 527,42 €.
- Le budget 2026 est adopté. Il prévoit notamment des travaux de voirie, une citerne incendie à la Raiderie, le changement du grillage de l'école et l'isolation phonique de la garderie.
- Une enveloppe de 4 100 € est votée pour les subventions.
- Le Conseil a également évoqué les problèmes d'inondations, la sécurisation de certains axes et les actions liées au fleurissement du village.

REUNION DU 28 MAI 2026



- Présentation d'un projet de terrain de football synthétique envisagé sur la commune de Vaudringhem par monsieur DUCROCQ Jordan.
- Vote des subventions aux associations : 4100 euros attribués.
- Une demande de subvention pour le projet de jardin pédagogique à destination de l'école maternelle est instruite.
- Embellissement de la commune :
 - passage du jury « villes et villages fleuris » programmé le 23 juin 2026
 - Obtention d'une subvention de 3000 euros pour le projet d'embellissement du rond-point de la raiderie.
- actions de prévention :
 - Une formation à la réanimation cardio-pulmonaire et utilisation du défibrillateur est prévue le 26/09/26.
 - La conférence sur le don d'organe se tiendra le 10/10/26 à la salle des fêtes du village.
- Le repas des aînés est programmé le 03/10/26 à Chantauvent.
- Recrutement d'un nouvel agent communal en cours.
- Travaux communaux : deux matinées citoyennes consacrées à l'entretien des espaces verts sont organisées les 13/06 et 04/07/26.

LE BUDGET 2026

Composition du budget de la commune

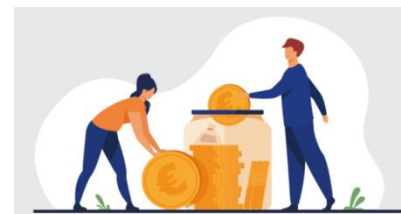
Le budget est la formalisation en chiffres des orientations définies lors du débat d'orientation budgétaire. Le budget de la commune est divisé en deux sections : le fonctionnement et l'investissement. Le budget prévisionnel s'élève à **1 052 716.04 €** pour l'année 2026.

Le budget de fonctionnement de la commune représente 592 316.02 €. Il se compose des recettes générées par la perception de prestations de services, des dotations de l'État et des impôts et taxes. Il permet d'assurer toutes les dépenses nécessaires à la gestion courante des services municipaux, notamment les charges de personnel et les charges à caractère général : électricité, chauffage, etc...

Le budget d'investissement représente quant à lui 460 400.02 €. Il est composé de recettes perçues de dotations de l'État et de subventions, du solde N-1, de transfert du fonctionnement. Ces recettes permettent à la commune de réinvestir dans des projets d'aménagement et d'équipement. Dans le budget d'investissement, il faut distinguer le financement des projets et travaux, du remboursement du capital de la dette.

Zoom sur les projets financés en 2026

- Travaux de voirie : rue Hamet, Chemin des grands bois, ...
- Isolation phonique de la garderie
- Citerne incendie à la Raiderie
- Remplacement de la clôture à l'école
-



Taux d'imposition communaux

Rappel des taux 2025:

- Taux de Taxe sur le Foncier bâti 40.5%
- Taux de Taxe sur le Foncier non bâti 42,59%
- Taux de Taxe d'habitation sur les résidences secondaires 12%

Les taux de taxe restent inchangés en 2026

UN NOUVEAU VEHICULE A LA STATION MOBILITE



Communauté de Communes du Pays de Lumbres

[🚗 MOBILITÉ]

Des stations toujours opérationnelles en Pays de Lumbres ⚡ 🚗 !

La Communauté de Communes du Pays de Lumbres poursuit son engagement en faveur des mobilités alternatives en assurant la pérennité du service des stations de mobilité.

Pour garantir la continuité du service, nous renouvelons régulièrement le parc de véhicules et organisons leur rotation de station en station lorsque cela est nécessaire.

➡ Concrètement :

🚗 La station de Seninghem se dote d'un nouveau véhicule électrique à compter de ce mardi 7 avril 2026. Un véhicule 5 places avec 250km d'autonomie.

🚗 Le véhicule précédemment affecté à Seninghem est transféré à la station d'Escœuilles : un véhicule 7 places avec 200km d'autonomie.

🚗 Le véhicule d'Escœuilles devient ainsi un véhicule de remplacement, mobilisable en cas de panne ou d'entretien courant des autres véhicules.

💡 Ce dispositif est actuellement très utile pour la station de Wavrans-sur-l'Aa, dont le véhicule a été accidenté dernièrement.

Grâce à cette organisation, aucune station ne reste sans véhicule, garantissant ainsi une continuité de service pour les usagers.

🌱 Se déplacer autrement, c'est possible en Pays de Lumbres.

En choisissant la mobilité partagée, vous allez être fiers de vous !

📞 Besoin d'aide ou un souci de réservation ?

Service client CLEM : 01 86 86 85 85

Service d'urgence : 01 86 86 01 49

Service Mobilité CCPL : 03 21 12 34 22

📧 maelle.ballandras@ccplumbres.fr

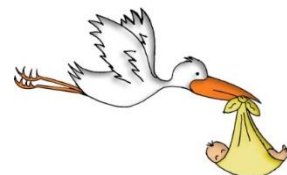




NOS JOIES ET NOS PEINES...

LA CIGOGNE EST PASSEE...

- **Jules, Dominique, Christophe BRANLY** né le 4 Janvier 2026 à Boulogne sur Mer de Kyllian BRANLY et de Audeline LECLERCQ, domiciliés à SENINGHEM
- **Simon, Dominique, Jean-Marc WATTEZ** né le 22 Février 2026 de Benoît WATTEZ et de Marion LANOY, domiciliés 95, rue principale à SENINGHEM.
- **Tiago, Luciano, Angelo CHASSAGRANDE** né le 4 Mars 2026 à Calais de Luciano CHASSAGRANDE et Jennifer LAMARE, domiciliés 20, route Nationale 42 à SENINGHEM



NOUS AVONS EU LA DOULEUR DE PERDRE

- **Madame Nadine GRESSIER née LEBRIEZ**, âgée de 66 ans, domiciliée 114 rue Principale 62380 Seninghem, est décédée à Boulogne sur Mer le Vendredi 9 Janvier 2026
- **Monsieur Jean-Marie GUILBERT**, âgé de 75 ans, domicilié 54 rue des Grands Bois 62380 Seninghem, est décédé à Seninghem le Dimanche 25 Janvier 2026



ILS SE SONT DIT « OUI »

- Le 23 Mai 2026: **Mariage de M. POURE Gaëtan et Mme MOBAILLY Justine**
- Le 4 Juillet 2026: **Mariage de Mr François CLETY et Mme Camille SUEUR**
- Le 10 juillet 2026 : **Mariage de Mr Roland LELEU et Mme Virginie FASQUEL**
- Le 11 juillet 2026 : **Mariage de Mr Alexis COUSIN et Mme Léa MASSET**



ILS SE SONT PACSES

- **M. BULTEL Théo et Mme BRANQUART** se sont pacsés le 24 janvier 2026
- **M. DUWAT Antoine et Mme DEFACHELLES Nikki** se sont pacsés le 9 février 2026



INFOS PRATIQUES

MAIRIE

90 rue Principale - 62380 SENINGHEM 03.21.39.63.81

- mairie-seninghem62@orange.fr

- **Mairie ouverte au public** : - le lundi de 16h à 18h30, le Mercredi de 10h à 12h30, le Vendredi de 10h à 12h30

- **Le Maire sera présent** : - le Lundi de 17h30 à 18h30 et le Vendredi de 10h30 à 12h.

- une prise de rendez-vous est également possible

En cas d'urgence, contacter le Maire ou l'un des deux adjoints



DECHETTERIE DE LUMBRES

Les horaires sont les suivants :

horaires d'été : 9h à 18h30 du lundi au samedi

Dimanche : Fermé

<http://www.smla.fr/>

RAPPEL : Les déchèteries sont fermées les jours fériés

MAISON DES SERVICES DU PAYS DE LUMBRES

1, chemin du Pressart - 62380 LUMBRES

03 21 12 94 94 accueil@ccplumbres.fr

Les horaires sont les suivants :

Du lundi au vendredi : 8h30 – 12h30 / 13h30 – 17h

Ouverture décalée le mercredi jusqu'à 19h et le 1er et 3ème samedi de chaque mois de 9h à 12h

<http://www.cc-paysdelumbres.fr/>

LES NUMÉROS UTILES

MAIRIE de BAYENGHEM

03 21 95 03 04

MAIRIE de COULOMBY

03 21 39 65 88

MAIRIE de SENINGHEM

03 21 39 63 81

ECOLE de BAYENGHEM

09 63 26 80 06

ECOLE de COULOMBY

03 21 38 59 18

ECOLE de SENINGHEM

03 91 92 22 47

CANTINE de SENINGHEM

03 21 93 11 01

STADE de SENINGHEM

03 21 97 94 78

MÉDECIN de GARDE

03 21 71 33 33

PHARMACIE de GARDE

0 825 74 20 30

CH de ST OMER

03 21 88 70 00

CH de BOULOGNE/MER

03 21 99 33 33

CENTRE ANTIPOISON LILLE

0 800 59 59 59

SOS MAINS & DOIGTS LESQUIN

03 20 95 75 72

GENDARMERIE de LUMBRES

03 21 39 64 17

15

SAMU

17

Police
Gendarmerie

18

Pompiers

112

Toutes
urgences

Calendrier 2026 des collectes de déchets ménagers

Communes de Seninghem - Nielles-les-Bléquin - Bléquin

Ledinghem - Vaudringhem



JANVIER	FEBVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1 DI	1 DI	1 DI	1 ME	1 VE	1 LU	1 ME	1 SA	1 MA	1 JE	1 DI	1 MA
2 LU	2 LU	2 LU	2 JE	2 SA	2 MA	2 JE	2 DI	2 ME	2 VE	2 LU	2 ME
3 MA	3 MA	3 MA	3 VE	3 DI	3 ME	3 VE	3 DI	3 JE	3 SA	3 MA	3 JE
4 ME	4 ME	4 ME	4 SA	4 LU	4 JE	4 SA	4 MA	4 VE	4 DI	4 ME	4 VE
5 JE	5 JE	5 DI	5 DI	5 MA	5 VE	5 DI	5 ME	5 SA	5 LU	5 JE	5 SA
6 VE	6 VE	6 LU	6 LU	6 ME	6 SA	6 LU	6 JE	6 DI	6 MA	6 VE	6 DI
7 SA	7 SA	7 SA	7 MA	7 JE	7 DI	7 MA	7 VE	7 LU	7 ME	7 SA	7 LU
8 DI	8 DI	8 DI	8 ME	8 VE	8 LU	8 ME	8 SA	8 MA	8 JE	8 DI	8 MA
9 LU	9 LU	9 LU	9 JE	9 SA	9 MA	9 JE	9 DI	9 ME	9 VE	9 LU	9 ME
10 MA	10 MA	10 MA	10 VE	10 DI	10 ME	10 VE	10 LU	10 JE	10 SA	10 MA	10 JE
11 ME	11 ME	11 ME	11 SA	11 LU	11 JE	11 SA	11 MA	11 VE	11 DI	11 ME	11 VE
12 JE	12 JE	12 JE	12 DI	12 MA	12 VE	12 DI	12 ME	12 SA	12 LU	12 JE	12 SA
13 VE	13 VE	13 VE	13 ME	13 ME	13 SA	13 LU	13 JE	13 DI	13 MA	13 VE	13 DI
14 SA	14 SA	14 SA	14 MA	14 JE	14 DI	14 MA	14 VE	14 LU	14 ME	14 SA	14 LU
15 DI	15 DI	15 DI	15 ME	15 VE	15 LU	15 ME	15 SA	15 MA	15 JE	15 DI	15 MA
16 LU	16 LU	16 LU	16 JE	16 SA	16 MA	16 JE	16 DI	16 ME	16 VE	16 LU	16 ME
17 MA	17 MA	17 MA	17 VE	17 DI	17 ME	17 VE	17 LU	17 JE	17 SA	17 MA	17 JE
18 ME	18 ME	18 ME	18 SA	18 LU	18 JE	18 SA	18 MA	18 VE	18 DI	18 ME	18 VE
19 JE	19 JE	19 JE	19 DI	19 MA	19 VE	19 DI	19 ME	19 SA	19 LU	19 JE	19 SA
20 VE	20 VE	20 VE	20 LU	20 ME	20 SA	20 LU	20 JE	20 DI	20 MA	20 VE	20 DI
21 SA	21 SA	21 SA	21 MA	21 JE	21 DI	21 MA	21 VE	21 LU	21 ME	21 SA	21 LU
22 DI	22 DI	22 DI	22 ME	22 VE	22 LU	22 ME	22 SA	22 MA	22 JE	22 DI	22 MA
23 LU	23 LU	23 LU	23 JE	23 SA	23 MA	23 JE	23 DI	23 ME	23 VE	23 LU	23 ME
24 MA	24 MA	24 MA	24 VE	24 DI	24 ME	24 VE	24 LU	24 JE	24 SA	24 MA	24 JE
25 ME	25 ME	25 ME	25 SA	25 LU	25 JE	25 SA	25 MA	25 VE	25 DI	25 ME	25 VE
26 JE	26 JE	26 DI	26 DI	26 MA	26 VE	26 DI	26 ME	26 SA	26 LU	26 JE	26 SA
27 VE	27 VE	27 VE	27 LU	27 ME	27 SA	27 LU	27 JE	27 DI	27 MA	27 VE	27 DI
28 SA	28 SA	28 SA	28 MA	28 JE	28 DI	28 MA	28 VE	28 LU	28 ME	28 SA	28 LU
29 DI	29 DI	29 DI	29 ME	29 VE	29 LU	29 ME	29 SA	29 MA	29 JE	29 DI	29 MA
30 LU	30 LU	30 LU	30 JE	30 SA	30 MA	30 JE	30 DI	30 ME	30 VE	30 LU	30 ME
31 MA	31 MA	31 MA	31 DI	31 DI	31 LU	31 VE	31 LU	31 ME	31 SA	31 JE	31 ME

RAPPEL :

Veillez à sortir vos bacs la veille au soir du jour de collecte. Tous les déchets déposés en dehors des bacs ne seront pas collectés. La collecte est assurée les jours fériés. A l'exception de Noël et Nouvel an qui seront collectés le lendemain.



Pour contacter
le Service prévention
des déchets de la CCPL
03 21 12 94 92
ou tri@ccplumbres.fr

Bac couvercle noir - ordures ménagères

Bac couvercle jaune - tri sélectif des déchets recyclables

Pour toute demande de bac ou remplacement de couvercle,
rendez-vous sur le site de la CCPL :
cc-paysdelumbres.fr / rubrique déchets

Ensemble, Réduisons nos déchets !

Vous allez être fiers de vous !

PLASTIQUE Déchets Recyclables

Ce que je dépose dans ma **poubelle jaune** !



- Les emballages, bouteilles et flacons en plastique :
 - flacons de salle de bain, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, films, sacs plastiques, pots de crème, de cosmétique ou boîtes de poudre chocolatée.
- Les boîtes et emballages métalliques :
 - Opercules et capsules café en métal
- Les briques alimentaires...

LES BONS GESTES DE TRI

- Bien les vider
- Inutile de les laver
- Déposer dans le bac en vrac, séparés les uns des autres et sans sac

CARTONS & PAPIERS Déchets Recyclables

Ce que je dépose dans le **Point d'Apport Volontaire Papier/Carton** !



- Emballages papier, carton ...
- Journaux, magazines ...

VERRES Déchets Recyclables

Ce que je dépose dans le **Point d'Apport Volontaire Verre** !



- Le verre :
 - Pots de confiture, bouteilles en verre

LES BONS GESTES DE TRI

- Ne pas mettre les couvercles
- Il n'est pas nécessaire de les laver, il suffit de bien les vider

BIODÉCHETS Déchets Alimentaires

Ce que je dépose dans le **composteur individuel** !



- Restes de repas, épluchures de fruits et légumes, marc de café, coquilles d'œuf,
- Tontes de gazon, feuilles mortes ...
- Essuis-tout ...

Ce que je dépose dans le **composteur partagé** !



- **Déchets de cuisine** : épluchures de fruits et légumes, peaux d'agrumes, sachets de thé, filtres en papier, laitages, croutes de fromages en petits morceaux ...
- **Déchets de maison** : mouchoirs papier, essuie-tout, carton brun, boîtes d'œuf, papier sulfurisé en petite quantité
- **Restes de repas** : légumes cuits, pâtes, riz, viandes en petite quantité, restes de pain, coquillages broyés, et avec modération

CE QUE JE NE METS PAS

- Litières d'animaux
- Tontes de gazon et gros végétaux, plantes invasives
- Matières plastiques et synthétiques

DÉCHETS NON RECYCLABLES

Ce que je dépose dans la **poubelle d'ordures ménagères** !



- Couches bébé, cotons à démaquiller...
- Mouchoirs et masques en papier
- Stylos, rasoirs en plastique jetables ...
- Papiers peints souillés

Les déchets déposés dans la poubelle d'ordures ménagères sont uniquement les déchets restants après le tri.

Retrouvez les bons gestes, à travers le mémo tri sur le site internet : [cc-paysdelumbres.fr / rubrique déchets](http://cc-paysdelumbres.fr/rubrique-dechets). La CCPL vous accompagne tout au long de l'année à travers des ateliers gratuits. RDV sur les réseaux sociaux pour retrouver le programme !



PAYS DE LUMBRES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Guide du tri

L'appli qui vous facilite le tri au quotidien



Contre les cambriolages,



AU QUOTIDIEN

PROTÉGEZ LES ACCÈS

- **Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable**, d'un moyen de contrôle visuel (ocilleton), d'un entrebâilleur.
- **Installez des équipements adaptés et agréés** (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

SOYEZ PRÉVOYANT

- **Photographiez vos objets de valeur**. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.
- **Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur**. Conservez vos factures.

SOYEZ VIGILANT

- **Changez les serrures de votre domicile** si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.
- **Fermez la porte à double tour**, même lorsque vous êtes chez vous.
- **Faites attention à tous les accès**. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- **Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité**. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- **Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile**.
- **Placez en lieu sûr** vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- **Si vous possédez un coffre-fort**, il ne doit pas être apparent.

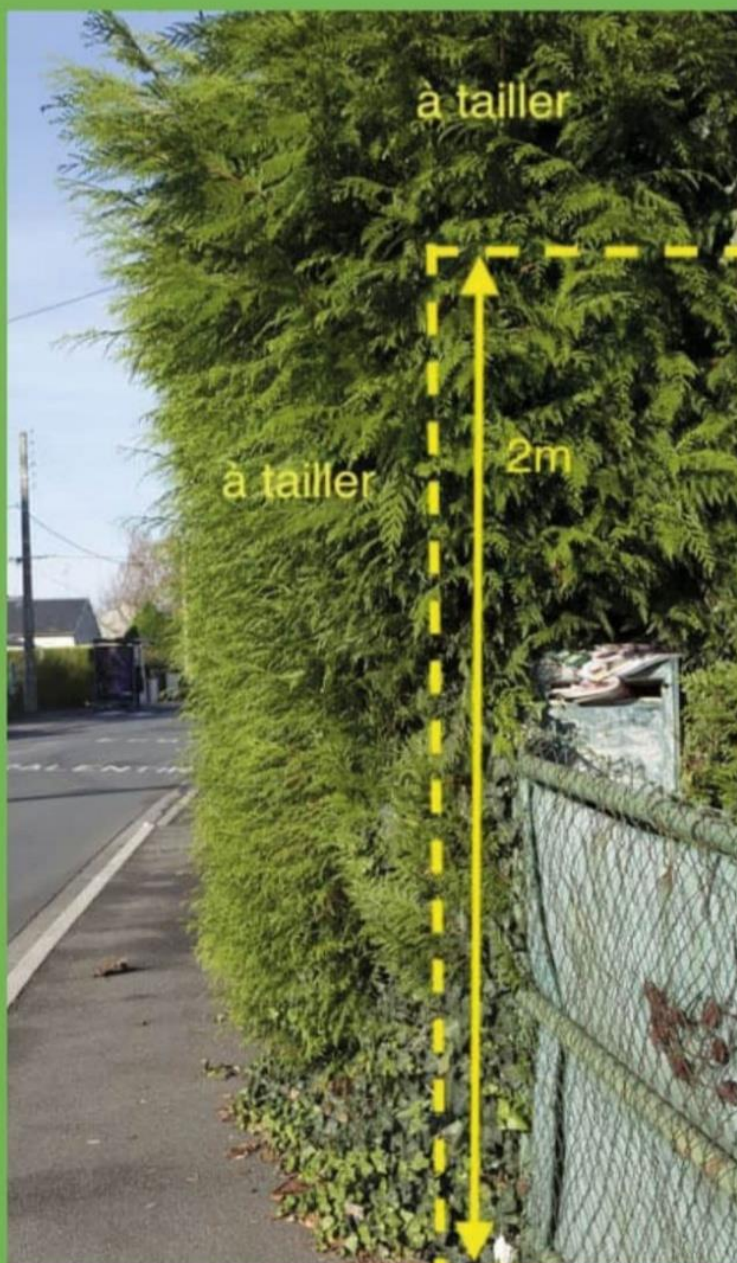

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE

- **N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés**.
- **Ne laissez pas vos clés sous le paillason**, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.
- **De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes**, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- **Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage**; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



**Merci de respecter cette règle
Pour le bien-être et la sécurité de tous !**



**Les dépôts de tonte
de gazon sur les
accotements sont
interdits !**



ENTRE VOISINS SOYONS MALINS

CES PETITS GESTES QUI FONT
TANT DE BIEN !



**CHOISIR
LE BON MOMENT**
C'EST IMPORTANT



Les travaux bruyants sont interdits
en dehors des horaires suivants:

- du lundi au vendredi de 8h à 20h
- le samedi de 8h à 19h
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

NON
RESPECT = **Amende
possible**

ici à
SENINGHEM
on ne brûle pas
les déchets verts !

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est
interdit, en vertu des dispositions de l'article
10 et 103A du règlement sanitaire
départemental.

Que faire de ses déchets verts ?

- les utiliser en paillage ou en compost
- les déposer en déchetterie

Brûler des déchets verts,
surtout s'ils sont humides,
dégage des substances
toxiques pour les êtres vivants
et l'environnement.

**CHOISIR
LE COMPOSTAGE**
ET PAS LE BRÛLAGE
des déchets verts !

BRÛLAGE
= **Amende
possible**



DERNIERES ACTUALITES !

- *Permanence de la mairie du 6 au 26 août :*

- Lundi et mercredi de 10h à 12h



- *Bienvenue aux **nouveaux habitants** qui sont invités à se faire connaître en mairie*
- *Dans le village et les hameaux, **la vitesse est limitée à 50km/h !** Pensez aux enfants, au respect des priorités à droite, aux dangers imprévisibles...*
- *Le recensement est obligatoire pour tous, filles et garçons dès 16 ans*
- ***Rappel annuel** : Les propriétaires et les locataires sont tenus de balayer et nettoyer devant leur habitation y compris trottoir et caniveau. L'élagage des haies le long des voies communales est également à faire chaque année*
- *Une session de formation à **l'utilisation des défibrillateurs et aux gestes de premiers secours** est organisée **le samedi 26 septembre de 9h à 11h à la mairie** (sur inscription)*
- *Une demande de permis de construire ou une déclaration préalable (surface entre 5 et 20m²) est obligatoire pour vos travaux ! **Attention : Un contrôle du service « Droits des sols » est possible !***

PROCHAINES MANIFESTATIONS !

- *Dimanche 19 juillet : Ball trap par l'association « Tumeur mais pas l'espoir »*
- *Samedi 25 / Dimanche 26 Juillet : DUCASSE (Randonnée, Brocante, Pétanque, danse, Repas Dansant, Feu d'Artifice)*
- *Lundi 27 Juillet : Fête du Centre de Loisirs*
- *Samedi 3 octobre : Repas des Aînés à Chantauvent (avec transport)*
- *Samedi 17 Octobre : Loto organisé par le Comité des Fêtes*
- *Dimanche 25 Octobre : Concours de Cartes organisé par le Club de l'Amitié*
- *Mercredi 11 Novembre : Armistice 1ere Guerre Mondiale*
- *Vendredi 18 Décembre : Arbre de Noël*
- *Mercredi 31 Décembre : Réveillon organisé par le Comité des Fêtes*

SENINGHEM DUCASSE

25, 26 & 27 JUILLET 2026

ATTRactions FORAINES *les 3 jours !*

VILLAGE
CONVIVALITÉ
TRADITION

SAMEDI 25 JUILLET

18h RANDONNÉE
Départ de la salle « A Sauvage »
Inscriptions à partir de 17h30.
Sandwich et boisson à l'arrivée.

7h / 17h BROCANTE
Rue principale
Au stade

9h / 12h CONCOURS DE PÉTANQUE
Au stade

9h / 13h DÉAMBULATION DE PIANOMATE
À travers la brocante et au stade

15h JEUX INTER-ASSOCIATIONS
Tickets managés aux enfants de la commune.

17h SPECTACLE DE DANSE
Avec Cabar'elles

20h COCHON GRILLÉ SUR RÉSERVATION, ET SOIRÉE DANSANTE AVEC « ISABELLE »

23h FEU D'ARTIFICE

DIMANCHE 26 JUILLET

18h30 SPECTACLE DU CENTRE DE LOISIRS
Salle « A Sauvage »

RESTAURATION

LUNDI 27 JUILLET

18h30 SPECTACLE DU CENTRE DE LOISIRS
Salle « A Sauvage »

RESTAURATION

DU CASSE DE VILLAGE

ambiance garantie !

Venez partager 3 jours de fête et de bonne humeur !

ASSOCIATION SPORTIVE DE SENINGHEM

Nuit de l'Amitié

SENINGHEM

Le Délice de Léa

Mairie de Seninghem
03.21.39.63.81

BALL TRAP

SENINGHEM

Organisé par l'association « Tumeur mais pas l'espoir »

19 Juillet

A partir de 10H

2 Fosses / 1 Perdrix
Lot 1: Ricard / Ballantine's 1L
Lot 2: Bière

1 Double Trap
Lot 1: Ricard / Ballantine's 1L
Lot 2: Bière

1 Plateau noir cassé : 1 consommation

Point GPS

Vente de cartouches
Calibre 12/20
28 gr obligatoire

NEW

BUVETTE / RESTAURATION SUR PLACE

Les bénéfices seront reversés à la lutte contre le cancer du cerveau

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

IPNS

Les 12-13-14 septembre 2026



Un programme sur 3 jours

- Le zoo de Beauval
- Le château de Chambord
- La biscuiterie de Chambord
- La cave champignonnière et la ville souterraine

Renseignements et réservations

- au 0669646988, 0689741226, 0699016194
- inscription avant fin juin 2026

Prestations et tarifs

- Transport aller-retour en car
 - Hébergement en chambres de 2, 3 personnes (possibilité à 4)
 - Pension complète du samedi soir au lundi midi (boissons incluses), sauf déjeuner libre dans le parc dimanche midi
 - Adulte base chambre double: **375€**
 - Adulte en single (seul): **470€**
 - Tarif enfant sur demande
- Possibilité de paiement en plusieurs fois, acompte de 30% à la réservation

Un Week-end en Val de Loire

Samedi 12 septembre

Départ 5h30 de SENINGHEM en car
repas tiré du sac ou au restaurant
Arrivée vers 14h30, 15h
Visite du château de Chambord et son jardin à la française



Le château de Chambord est classé en 2e position dans le TOP 10 des plus beaux châteaux de la Loire à visiter dans la région. Il est connu dans le monde entier pour être le plus vaste des châteaux de la Loire.

Vers 17h : Visite de la biscuiterie de Chambord avec dégustation (biscuits et vins locaux)



Vers 18h30, installation à l'hôtel, repas en toute convivialité

Dimanche 13 septembre

Après le petit déjeuner, départ pour le Zoo Parc de BEAUVAL journée libre



Classé 4ème plus beau zoo au monde, le ZooParc de Beauval est un lieu magique et inoubliable. Plus de 35000 animaux évoluent au sein d'installations exceptionnelles : koudas, okapis, lamantins, kangourous arboricoles, tigres et lions blancs... sans oublier les pandas géants, les spectacles d'otaries et d'oiseaux inédit !
Retour à l'hôtel en soirée et repas

Lundi 14 septembre

Après le petit déjeuner, visite de la cave champignonnière des roches et de sa carrière de tuffeau

À Bourré, la Cave des Roches est la seule cave au monde à cultiver intégralement les différents champignons à 50 mètres sous terre.
Déjeuner dans un restaurant troglodytique « la cave aux fouées » à Amboise

Retour vers SENINGHEM, arrivée dans la soirée (environ 23h)